



Public Service Alliance of Canada
Alliance de la Fonction publique du Canada

"NEW STEWARDS BASIC TRAINING"

Delta Hotel
39 King St, Saint John, N.B.

(Part 1) October 22, 2016 9:00 am - 4:00 pm

(Part 2) December 3rd, 2016 9:00 am - 4:00 pm

This course will be offered in English.

If you are interested in becoming a new local Steward or have been recently appointed and didn't have any training yet, this course is for you! It will give you tips and tools to help you in your new role as well as provide information on what role you can play in the local beside member's representation.

For the first time in New Brunswick, we are piloting this 2-day course. It will be offered on two separate Saturdays and **Members will need to register and commit for both days.**

Please note: This course is not our regular 2-day Grievance Handling.

- Members need to register for both part 1 and part 2 of this course.
- As a pre-requisite to be consider for this course, members will have to complete an on-line course "[Welcome to PSAC](#)" (approx. 30-45 minutes) and provide us a copy of their completion certificate with their registration.
- To complete your pre-requisite course visit: <http://vubiz.com/shop-stewards>

What is covered?

- ▶ Members will receive a \$50 per diem.
- ▶ Loss of salary (where applicable) for members working weekends* will be reimbursed.
*Members will be required to provide a shift schedule.
- ▶ Family care will be reimbursed as per the PSAC policy on family care.

Who can apply: Newly appointed Stewards and members with an interest in becoming local Stewards and who are living within 40 kms radius of the course location.

Please register via e-mail to **Lise Bourque** Bourquul@psac-afpc.com providing your name, local number, PSAC ID, specify if you are a local steward at this point or not and your home phone number.

Deadline to register: October 3rd, 2016 (4:30 pm).

Members will be informed of their acceptance by October 12, 2016.



Public Service Alliance of Canada
Alliance de la Fonction publique du Canada

FORMATION DE BASE POUR LES NOUVEAUX DÉLÉGUÉS

Hotel Delta

39 rue King, Saint John, N.B.

(Partie 1) - 22 Octobre, 2016 9h - 16h

(Partie 2) - 3 Décembre, 2016 9h - 16h

Ce cours sera offert en anglais.

Si vous êtes intéressé à devenir un-e délégué-e dans votre section locale ou que vous avez été nommé récemment et n'avez pas encore suivi de formation, ce cours est pour vous. Il vous offrira des conseils et outils pour vous aider dans votre nouveau rôle en plus de vous donner des informations sur ce que vous pouvez faire à l'intérieur de votre section locale en plus de la représentation des membres.

Ce projet pilote d'une durée de deux jours sera offert pour la première fois aux membres du Nouveau-Brunswick. Il sera offert sur deux samedis distincts et **les membres devront s'inscrire et être présents pour les deux samedis.**

Veillez noter : Ce cours n'est pas notre cours régulier de Règlement des griefs.

- Les membres doivent s'inscrire pour la partie 1 et la partie 2 de ce cours.
- Pour être considéré pour ce cours, les membres devront au préalable avoir complété une mini formation en ligne «[Bienvenue à l'AFPC](#)» (d'une durée approximative de 30 à 45 min) et envoyer une copie de leur certificat démontrant qu'ils/elles ont complété le cours en s'inscrivant.
- Pour compléter le cours préalable, visitez : <http://learn.vubiz.com/ChAccess/AFPC/default.asp>

Ce qui sera couvert :

- ▶ Les membres recevront une indemnité de 50 \$ par jour.
- ▶ Perte de salaire (s'il y a lieu) sera remboursée aux membres travaillant les fins de semaine*
- ▶ ***Les membres devront soumettre une copie de leur horaire de travail.**
- ▶ Les frais de garde familiale seront remboursés selon la politique de l'AFPC sur la garde familiale.

Ce cours s'adresse : Aux délégué-es nouvellement nommés et aux membres ayant un intérêt pour devenir délégué-ée de leur section locale qui habitent dans un rayon de 40 kms du lieu du cour.

Pour vous inscrire, veuillez communiquer avec **Lise Bourque** par courriel BourquL@psac-afpc.com en donnant votre nom, section locale, numéro de membre de l'AFPC, indiquer si vous êtes déjà délégué-e ou pas ainsi que votre numéro de téléphone à la maison.

La date limite pour s'inscrire est le 3 octobre 2016 (16h30)

Les membres qui seront choisis pour participer à ce cours en seront avisés par courriel au plus tard le 12 octobre 2016.